

Communiqué - Pour diffusion immédiate

Démission de 20 médecins à Sept-Îles

Québec doit décréter un moratoire sur l'uranium dès maintenant

Québec, 4 décembre 2009 - « Le gouvernement du Québec doit réagir rapidement à la démission en bloc de 20 médecins à Sept-Îles et décréter, dès maintenant, un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec » a déclaré Christian Simard de Nature Québec et porte-parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine*. La décision des médecins de Sept-Îles survient en réaction au dépôt du projet de *Loi sur les mines* qui est demeuré muet sur la question. Deux provinces canadiennes ont déjà décrétées un moratoire sur l'uranium, soit la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse, où il aura bientôt force de loi.

Dans leur lettre ouverte, les médecins justifient leur action pour des raisons de Santé publique « Craignant pour la santé de la population et notre santé personnelle ainsi que celle de nos proches (notamment sur nos enfants), nous avons (les signataires) décidé de quitter la région et pour plusieurs la province... Nous déplorons l'effet qu'aura cet exode massif sur la population et sur les effectifs médicaux restants mais nous considérons qu'il serait contraire à notre code de déontologie de ne pas en avertir les autorités compétentes ».

À l'heure actuelle, l'uranium est considéré comme une substance minérale banale dans les cadres législatifs du Québec. Il n'existe aucune disposition coercitive spécifique pour limiter, voire éliminer son exploration ou son exploitation sur le territoire québécois. Pour Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition, « C'est un non sens que de permettre des projets d'exploration et d'exploitation d'uranium quand de nombreux analystes et scientifiques s'accordent pour affirmer que les retombées de l'extraction de l'uranium sont hautement problématiques à long terme ».

Selon François Lapierre, de l'Association de Protection de l'Environnement des Hautes Laurentides et du Réseau Québécois des Groupes Écologistes « Les mines d'uranium génèrent d'immenses quantités de résidus miniers radioactifs qui doivent être entreposés sur le territoire, et pour lesquels les risques de contamination demeurent réels à perpétuité ». En effet, la radioactivité de plusieurs des résidus d'uranium perdure pendant des milliers d'années.

Rappelons qu'une majorité de québécois exige un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation minières de l'uranium au Québec. Dans les régions de l'Outaouais, des Hautes-Laurentides et de la Côte-Nord, une vingtaine de municipalités, de conseils de bandes autochtones et d'institutions publiques se sont déjà prononcés en faveur de l'établissement d'un tel moratoire. À ces voix s'ajoutent celles d'une cinquantaine d'organismes sociaux et environnementaux, de même que celles du Parti québécois, de Québec solidaire et de plusieurs membres du Bloc Québécois. Collectivement, ces communautés et ces organismes représentent des centaines de milliers d'individus au Québec, et réclament, à l'instar de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse, l'instauration d'un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur tout le territoire Québécois.

« Si c'est le projet de mine d'uranium dans les Monts Otish, en territoire traditionnel Cri, qui empêche le gouvernement du Québec de décréter dès maintenant un moratoire sur l'ensemble du territoire québécois, le gouvernement pourrait d'abord commencer par un moratoire dans le sud du Québec, là où la population s'est déjà prononcée! On laissera le temps aux Cris de se prononcer à leur tour! » conclut Ramsey Hart, de Mining Watch Canada.

-30-

Pour information :

- Christian Simard (Nature Québec), 418.931.1131, christian.simard@naturequebec.org
- Henri Jacob (ABAT), 819.738.5261, info@actionboreale.org
- Ugo Lapointe (FISE), 514.708.0134, ugolapi@yahoo.com
- François Lapierre (APEHL-RQGE) 819-623-5875, francois.lapierre@tlb.sympatico.ca

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée de plus d'une douzaine d'organismes représentant plusieurs milliers de membres au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. La coalition juge essentiel d'engager et de maintenir un dialogue constructif avec les différents intervenants du secteur minier québécois, le gouvernement du Québec, de même qu'avec les communautés et les citoyens qui sont directement affectés.

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Comité vigilance Malartic (projet minier Osisko) ▪ Conseil central de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec ▪ Écojustice ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ MiningWatch Canada ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs du Canada - Québec (SNAP) ▪ *Tous nouveaux membres sont les bienvenus.*